

A S S E M B L É E      N A T I O N A L E

X I V <sup>e</sup>      L É G I S L A T U R E

# Compte rendu

## Commission des affaires culturelles et de l'éducation

- Audition de M. Étienne Thobois, directeur général de l'association « Ambition olympique et paralympique Paris 2024 » ..... 2
- Présences en réunion ..... 25

Mercredi

7 octobre 2015

Séance de 9 heures 30

Compte rendu n° 02

SESSION ORDINAIRE DE 2015-2016

**Présidence de  
M. Patrick Bloche,  
*président***



## COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES ET DE L'ÉDUCATION

**Mercredi 7 octobre 2015**

*La séance est ouverte à neuf heures quarante-cinq.*

*(Présidence de M. Patrick Bloche, président de la commission)*



*La commission des Affaires culturelles et de l'Éducation procède à l'audition de M. Étienne Thobois, directeur général de l'association « Ambition olympique et paralympique Paris 2024 ».*

**M. le président Patrick Bloche.** Mes chers collègues, M. Bernard Lapasset, que nous comptons auditionner sur la candidature de la France aux Jeux olympiques de 2024, a eu un empêchement. C'est donc avec grand plaisir que nous accueillons aujourd'hui M. Étienne Thobois, directeur général de l'association « Ambition olympique et paralympique Paris 2024 », accompagné de M. Thierry Rey, conseiller spécial du président Lapasset, et de M. Michaël Aloïsio, directeur général adjoint.

**M. Étienne Thobois, directeur général de l'association « Ambition olympique et paralympique Paris 2024 ».** Avant de commencer, je me permets d'excuser Bernard Lapasset, retenu à Londres dans le cadre de la Coupe du monde de rugby – il doit gérer quelques événements importants, notamment après la défaite de nos amis anglais. En fait, il travaille très concrètement à la candidature, en accueillant en ce moment même un peu plus de 25 membres du Comité international olympique (CIO), ce qui lui permet d'avoir des entretiens bilatéraux qui s'avéreront très utiles pour la constitution de notre dossier de candidature.

Pour parler des Jeux olympiques, rien de mieux que quelques images. *(Les députés sont invités à regarder un film en anglais, de quelques minutes, sur les Jeux olympiques.)*

En gérant au plus haut niveau le sport mondial, le Comité international olympique fait vivre le sport mondial. Ce petit film vous a montré que, loin des idées reçues et parfois des amalgames faits avec d'autres organisations, le CIO se comporte comme le grand argentier du sport mondial en redistribuant la quasi-totalité du produit marketing qu'il génère grâce aux JO – droits de télévision, TOP programme, sponsoring –, au travers de quatre axes de financement.

Le premier est le financement de l'organisation des Jeux olympiques. Dans le cadre de notre projet, le CIO s'est déjà engagé à reverser a minima 1,7 milliard de dollars à l'organisateur des Jeux olympiques de 2024. Cela a été le cas pour les Jeux de Londres, ce sera le cas pour Tokyo, et pour les Jeux d'été comme d'hiver, Jeux de la Jeunesse compris.

Deuxième axe de financement : la solidarité olympique, c'est-à-dire le financement de programmes sur toute la planète pour permettre l'accès au sport du plus grand nombre. Cela va des programmes de sport pour tous jusqu'aux programmes de soutien à des athlètes de pays en voie de développement pour leur offrir la chance de participer aux Jeux. C'est ce type de fonds que le CIO utilise pour réagir à l'actualité : il a, par exemple, débloqué 2 millions de dollars en faveur des migrants, afin de leur permettre de bénéficier dans les camps d'activités physiques et sportives et ainsi d'améliorer leur vie au quotidien.

Troisième axe : le financement des comités nationaux olympiques. Au nombre de 205 à travers le monde, chacun d'eux reçoit des subsides du CIO de manière annuelle. Le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) reçoit, chaque année, un montant relativement significatif afin de promouvoir le sport pour tous.

Quatrième axe : le financement des fédérations internationales. Les revenus de certaines fédérations internationales, celles qui gèrent les sports les moins médiatisés, proviennent jusqu'à hauteur de 85 % de la manne olympique. Certains sports au programme des Jeux n'existeraient quasiment plus s'ils ne pouvaient compter sur les subsides du mouvement olympique générés à l'occasion des Jeux.

Globalement, la structure financière du CIO s'apparente à celle de certaines ONG : environ 10 % des revenus générés sont utilisés pour la vie même de la structure – Musée olympique, siège de Lausanne, opérations directes menées par le CIO –, le reste étant reversé à l'ensemble des organisations sportives mondiales. C'est dire l'importance des Jeux olympiques qui sont, en quelque sorte, la vache à lait du mouvement sportif international.

Notre petit film l'a montré : les Jeux olympiques sont le plus grand événement sportif mondial, *the greatest show on Earth*. Les chiffres donnent le tournis : 20 000 journalistes suivent l'événement – à comparer aux 3 000 de la prochaine COP21 –, 100 000 heures de diffusion télévisée, 10 500 athlètes issus de 205 pays, 11 millions de spectateurs. Événement incroyable, avec 41 championnats du monde en même temps, au même endroit, sur dix-sept jours. Les Jeux paralympiques eux-mêmes prennent une dimension de plus en plus importante, avec 6 000 participants et plus de 4 millions de spectateurs. Ainsi, les Jeux olympiques et les Jeux paralympiques sont un véritable festival de sport pendant 60 jours dans le pays hôte.

Au-delà de cette célébration, partie émergée de l'iceberg, les Jeux sont un projet de neuf ans. Pour nous, il a commencé voilà un mois avec le début de la candidature ; une fois que nous aurons gagné la timbale, il s'étalera sur sept ans de préparation et, nous l'espérons, pour des décennies d'héritage.

Nos amis britanniques ont ainsi mené un grand nombre d'actions autour des Jeux de Londres. Plus de 15 millions de Britanniques se sont rassemblés dans les rues pour le Relais de la flamme, dont le parcours couvrait plus de 1 000 villes et avait été défini pour passer à moins d'une heure de 95 % de la population. Ensuite, dans le cadre de l'Olympiade culturelle – quatre ans de promotion de projet existants et de nouveaux projets autour de la culture et du sport –, les Anglais ont organisé plus de 17 000 manifestations, auxquelles ont pu assister 18 millions de personnes et 25 000 personnalités concernées dans le cadre du festival des jeux. À côté de cette action qui dépasse largement le mouvement sportif, les Jeux sont une plateforme extraordinaire pour mener d'autres politiques. Souvenez-vous de la grande campagne de marketing « *Britain is great* », qui se poursuit aujourd'hui, de valorisation des savoir-faire britanniques avec les *british business embassy*, opérations autour de l'économie et de l'attractivité du Royaume-Uni. Les Jeux sont aussi l'occasion de mettre en place des programmes éducatifs : c'est ce qu'ont encore fait les Anglais avec les *get set*, programmes éducatifs autour du sport et des valeurs du sport, qui ont concerné 85 % des écoles et 6,5 millions d'enfants.

Bref, les Jeux olympiques dépassent le simple projet sportif. Notre ambition est d'en faire un projet d'intérêt général dont l'impact serait triple : territorial, économique, sociétal.

Un impact territorial d'abord. Dans le cadre de notre projet, nous nous sommes fixé quatre grands principes. Le premier est l'utilisation de l'existant. Nous avons la chance d'avoir à Paris et en région parisienne un certain nombre d'infrastructures sportives de haut niveau qui nous permettent d'organiser la quasi-totalité des sports olympiques avec des besoins relativement faibles au regard de cette organisation.

Le deuxième principe est la mise en valeur du patrimoine. Il est très important selon nous de mettre en avant le patrimoine architectural et culturel de Paris, en utilisant le Grand Palais, comme lors des championnats du monde d'escrime en 2010, mais aussi l'Esplanade des Invalides pour le tir à l'arc, la Tour Eiffel pour lancer des épreuves de parcours, le Château de Versailles, etc., autant d'éléments différenciants dans le cadre de notre candidature.

Le troisième principe est de s'appuyer sur l'ensemble des projets existants ; je pense notamment aux boucles du Grand Paris Express. L'idée est de concevoir un concept qui se marie entièrement au projet existant, afin de n'avoir à construire qu'un minimum d'infrastructures autres que les infrastructures sportives. Nous avons la chance d'avoir des infrastructures hôtelières, hospitalières et de transport qui nous permettent, avec celles qui sont prévues, de présenter un projet raisonnable sur le plan financier. C'est un élément fondamental pour nous.

Quatrième principe : la cohérence avec les besoins de long terme. Il nous reste quelque chose à construire, notamment le village olympique, dans un environnement où la demande de construction de logements est importante – 60 000 logements par an en Île-de-France. Nous nous inscrivons donc dans ces besoins de long terme. En matière d'équipements sportifs, nous avons un certain nombre de retards à rattraper : notre plan reste raisonnable tout en étant ambitieux en matière de rénovation d'équipements sportifs, ce qui permettra un saut qualitatif, notamment à l'issue des Jeux.

Dans l'ensemble, les Jeux olympiques sécurisent et accélèrent les projets d'aménagement nécessaires. Parfois, ces grands projets sportifs sont ce que j'appelle des « exhumoirs d'arlésiennes » : ils permettent de sortir des cartons un certain nombre de projets nécessaires, mais qui, faute de consensus politique ou de financement, n'ont jamais été réalisés.

Les Jeux olympiques ont également un impact économique. D'abord, au regard des filières directement concernées – bâtiment, transports, logement, industrie du sport, industrie du loisir, événementiel –, mais aussi au travers de la vitrine que représentent les Jeux. Les JO sont ce que vous en faites : ils touchent tant de secteurs qu'ils sont une occasion fantastique de mettre en avant nos savoir-faire et nos innovations et de les exporter après les Jeux. Les Britanniques l'ont bien compris, en « trustant » la plupart des contrats sur Rio, sur le Qatar pour la Coupe du monde 2022, sur le Japon.

Troisièmement, et c'est sans doute le plus important à nos yeux, l'impact sociétal des Jeux Olympiques. Tout le projet de Bernard Lapasset et Tony Estanguet consiste à faire en sorte que les Jeux sortent des stades. Toutes sortes de passerelles peuvent être imaginées avec des sujets de société : la santé, grâce à l'effet bénéfique de l'activité physique sur celle-ci ; le handicap, avec les Jeux paralympiques, fantastique campagne qui permet un changement de regard sur le handicap – la campagne « *meet the superhumans* » de Londres 2012 avait eu un impact extraordinaire sur la population – ; la jeunesse, avec le déploiement de programmes

éducatifs ou de programmes permettant aux jeunes de s'exprimer dans le cadre de ce vaste projet.

L'olympisme, de manière assez pompeuse, se définit par sa vocation à rendre le monde meilleur par le sport. Pour notre part, nous voulons être créateurs d'olympisme : au travers du sport, de l'activité physique et des valeurs du sport, nous souhaitons créer un monde meilleur à l'occasion de ces Jeux.

Pour finir, pourquoi y croyons-nous ?

D'abord, notre projet s'inscrit dans le cadre du nouveau plan stratégique du CIO. Arrivé en 2013, le nouveau président a construit un Agenda 2020 visant à transformer en profondeur le CIO, et notre projet s'inscrit véritablement dans cette dimension avec l'objectif de Jeux olympiques au service des villes et des territoires, et non l'inverse.

Ensuite, nous avons tiré trois enseignements principaux des défaites du passé. Le premier est que c'est le mouvement sportif qui doit porter cette candidature : il est très important que le leadership intègre des personnes issues du mouvement sportif. Le deuxième enseignement est la nécessité de mettre les athlètes au cœur du projet, du début à la fin, y compris en termes de conception. Le troisième enseignement est la nécessité d'une véritable campagne : nous ne sommes pas là pour « faire beau », nous sommes là pour gagner... C'est sans doute ce qui nous a manqué en fin de parcours lors de notre dernière candidature : notre projet était probablement très séduisant, mais il n'a pas été promu de la meilleure des manières. Aujourd'hui, nous sommes habités par cette logique de campagne, et c'est l'une des raisons pour lesquelles Bernard Lapasset n'est pas là aujourd'hui, préférant traiter en direct avec les membres du CIO qui apporteront leur vote en 2017.

Les athlètes au cœur du projet, cela veut dire un leadership porté par Bernard Lapasset et Tony Estanguet, futurs coprésidents du groupement d'intérêt public (GIP) qui va porter cette candidature. Nous avons la chance d'avoir deux personnalités exceptionnelles : l'une a fait ses preuves en tant que président d'une fédération internationale et sait ce qu'est une campagne olympique ; l'autre est triple champion olympique et membre du CIO. Ces deux personnalités très complémentaires sont un immense atout.

Nous avons bien sûr d'autres atouts : une ville formidable et un soutien unanime de l'ensemble de la population – le dernier sondage montre que près de 75 % des Français sont derrière cette candidature –, mais aussi du milieu économique et du monde politique.

**M. le président Patrick Bloche.** Ce n'est pas nous qui voterons pour la candidature de Paris, vous avez eu raison de le rappeler – je suis bien placé pour m'en souvenir... Nous comprenons parfaitement l'absence de Bernard Lapasset ce matin.

Je passe maintenant la parole aux orateurs des groupes.

**M. Pascal Deguilhem.** Monsieur le directeur général, merci de suppléer Bernard Lapasset, à qui nous transmettons nos amitiés et nos encouragements, à la fois pour la compétition actuelle et pour celle à venir...

Les grandes compétitions sportives, en particulier les Jeux olympiques, font souvent débat sur les questions relatives à l'accueil, les conditions de réalisation, la dimension des équipements et des infrastructures, le coût de l'organisation, l'après-événement. Autant de sujets sur lesquels nos concitoyens doivent être informés, et c'est tout l'effort qui est le vôtre

aujourd'hui de nous éclairer sur cette ambition pour Paris 2024. Le plus souvent, les parlementaires s'emparent de ce sujet sous l'angle des infrastructures, avec des points de vue parfois radicalement différents. Comme toutes les grandes compétitions internationales, les Jeux olympiques exigent la réalisation d'équipements capables de faire face à un événement d'une telle ampleur. Or en fin de compétition, ces équipements s'avèrent parfois surdimensionnés par rapport à l'offre sportive, et les exemples ne manquent pas de grands équipements enviés lors des grandes compétitions, mais devenus aujourd'hui inutiles, car vides ou en voie de destruction. C'est donc la pertinence, l'utilité de ces infrastructures après la compétition – et non la seule vitrine nationale qu'offrent les Jeux olympiques –, qui doit guider la décision publique et la désignation du pays hôte par le CIO. Or plusieurs choix récents des instances internationales ne semblent pas répondre à cette exigence. Souhaitons qu'il en aille autrement pour les Jeux de 2024. Certes, les Jeux ne se réduisent pas à la question des installations, mais c'est sans doute le sujet le plus sensible, *a fortiori* si l'objectif visé est l'adhésion du plus grand nombre de nos concitoyens, une des conditions de la réussite.

Comment se situe Paris 2024 au regard des attentes du CIO vis-à-vis de l'Agenda 2020, mais aussi des autres candidatures, dont quatre sont européennes ?

Comment être ambitieux dans cette grande compétition mondiale, tout en se montrant raisonnable ?

D'ici à quelques jours, l'examen des crédits de la mission sport dans le cadre du PLF 2016 amènera les députés à valider un abondement de 10 millions d'euros par un relèvement du plafond de la taxe sur les stades de l'Euro 2016. Cette mesure est essentielle pour assurer la crédibilité de la candidature et le bon fonctionnement du GIP. L'État va donc donner 10 millions d'euros pour la candidature de Paris, la Ville de Paris et la région 10 millions chacune également. Or 30 millions sont attendus des acteurs économiques et du mouvement sportif. Pouvez-vous nous apporter quelques précisions à ce sujet ?

**Mme Sophie Dion.** Je remercie Étienne Thobois, Thierry Rey et Michaël Aloïsio d'être venus ce matin nous parler d'un sujet qui nous tient à cœur.

Les cinq villes ayant fait acte de candidature depuis le 15 septembre – Budapest, Hambourg, Rome, Los Angeles et Paris – seront toutes présentes lors du vote final en septembre 2017 au Pérou, la distinction entre villes requérantes et villes candidates, qui consistait à éliminer certaines candidatures ou certaines villes, ayant disparu.

Toutes les villes candidates ont des projets très attrayants. Or nous ne savons pas si l'alternance des continents est une règle fiable ou si le fait d'avoir été candidat plusieurs fois est encore une directive que l'on peut suivre. En effet, Londres a été candidate une seule fois, alors que Madrid a échoué pour sa troisième candidature aux Jeux de 2020.

Je ne vous parlerai pas des avantages de tous les candidats. Le mieux est de nager dans sa ligne et dans son couloir, d'éviter la vague, et, finalement, de virer en tête et surtout de toucher en tête.

Monsieur le directeur général, comme le montre l'étude d'opportunité du Comité olympique et sportif français, les Jeux sont là pour répondre à tous les défis de la société française. Ils sont bons pour la jeunesse, les personnes en situation de handicap, le logement,

l'activité économique et l'emploi, l'attractivité de la France au niveau international, etc. Surtout, ils sont bons pour le moral et, finalement, pour le pays.

Le CIO, au travers de son Agenda 2020 déclinant 40 recommandations, donne une nouvelle impulsion aux candidatures. Selon Thomas Bach, son nouveau président, le projet d'une candidature olympique doit être un projet global qui respecte l'environnement, la visibilité et le développement, afin de laisser un héritage durable. La recommandation n° 3 propose de réduire le coût des candidatures ; la recommandation n° 4 inclut la durabilité dans tous les aspects des Jeux olympiques, en particulier l'héritage ; moins connue enfin, la recommandation n° 11 indique qu'il faut favoriser l'égalité des sexes et que le CIO encourage l'inclusion d'épreuves par équipes mixtes. Avez-vous réfléchi à ce dernier point ? Exception faite de l'équitation, je ne suis pas sûre que beaucoup d'équipes mixtes participent aux Jeux olympiques...

Notre candidature présente un avantage : 80 % des équipements peuvent être utilisés. J'en déduis que le budget des Jeux passerait de 3 milliards initialement prévus à 1 milliard d'euros.

L'élection de la ville hôte se fera à l'été 2017 et le CIO publiera son rapport d'évaluation en février-mars, voire en juin 2017. Pour nous, c'est aussi une échéance politique très importante. Ce calendrier de la candidature aura-t-il une incidence ?

La France est candidate à l'Exposition universelle de 2025. Une candidature pour deux grands événements mondiaux ne risque-t-elle pas de poser problème ?

Enfin, le binôme Lapasset-Estanguet est très complémentaire et correspond à tout ce que l'on souhaite pour une candidature d'un tel niveau : une personnalité très expérimentée et un magnifique champion olympique. Il gagnerait donc à être mis en avant dans le cadre de votre communication.

**Mme Barbara Pompili.** Merci, messieurs, de votre présence.

Les Écologistes portent un regard exigeant sur la candidature de Paris aux Jeux olympiques de 2024. Accueillir ce grand événement sportif peut être une belle opportunité, à condition de tirer les leçons des Jeux précédents qui ont généré de lourdes dérives financières, avec les conséquences que l'on sait pour les collectivités locales – car ce sont bien elles qui supportent les pertes budgétaires. De même, les retombées fiscales et économiques escomptées de ce type d'événement sont souvent décevantes : les emplois créés sont moins nombreux par rapport aux estimations et très majoritairement temporaires. L'impact sur le tourisme doit, lui aussi, être relativisé, car l'effet d'éviction est bien connu.

Or sur les avantages escomptés, certaines analyses mises en avant dans l'étude de faisabilité de février posent question car d'autres, bien moins positives, ont également circulé. Comme trop souvent, les prévisions sur les retombées économiques ou sur les coûts sont éloignées de la réalité. Comment comptez-vous éviter cet écueil et garantir des études et des estimations sincères ? Un comité de vigilance et d'éthique, composé d'acteurs non parties prenantes, pourrait être associé au travail sur la faisabilité de la candidature. Il faut impérativement sortir du système actuel qui incite les villes candidates à surenchérir en proposant des projets mirobolants. La sincérité et l'exemplarité de la candidature doivent se retrouver au niveau financier, mais aussi au niveau du projet.

Cela m'amène au projet lui-même. Il faut avoir l'ambition de faire des JO 2024 un outil au service de la modernisation écologique du Grand Paris. Cette candidature doit être un catalyseur, non seulement pour accélérer les grands chantiers d'infrastructure, notamment dans le domaine des transports collectifs – l'accès aux sites olympiques par les transports en commun ou les modes doux est une nécessité –, mais aussi pour construire de nouveaux équipements, y compris sportifs, qui répondent aux normes environnementales les plus exigeantes, et même au-delà. Les éco-quartiers ont été évoqués ; pensons aussi aux constructions à énergie positive. Il est en outre essentiel que tout projet de construction soit réfléchi au regard de son utilisation après l'événement, ce qui renvoie à la question de la deuxième vie des constructions et des équipements – certains villages construits par le passé ont encore du mal à être utilisés de façon adéquate.

La réflexion sur les équipements et l'usage des matériels doit se dérouler dans une même préoccupation de durabilité. Elle doit porter sur la gestion des déchets, avec des objectifs en matière d'économie circulaire, comme sur la provenance et la qualité des matériaux, des objets ou des produits alimentaires – je pense notamment aux conditions de travail de celles et ceux qui les produisent. Pourriez-vous préciser si ces exigences sont prises en compte et comment ? Il pourrait être intéressant que des ONG environnementales et de défense des droits de l'Homme soient associées à l'expertise et au suivi du projet.

Par ailleurs, quelles actions concrètes sont envisagées pour rendre cet événement sportif accessible à l'ensemble de la population ? À mon sens, cela peut passer par une tarification permettant aux personnes aux revenus modestes ou très modestes d'assister à l'ensemble des épreuves. La question des quotas, des billets gratuits ou à tarif très symbolique peut être posée. Il faut aussi permettre aux nombreuses associations sportives qui construisent le vivre-ensemble sur le terrain d'être acteurs de ces JO, pas uniquement en mettant à disposition des bénévoles, mais en étant associées à la construction du projet et en participant pleinement à ces Jeux. Afin que les JO incarnent le vivre-ensemble, quelles actions envisagez-vous pour que les équipements sportifs de proximité, essentiels à notre vision du sport pour tous, tirent profit de cet événement de grande ampleur ?

Enfin, nombre de personnes et de sportifs en situation de handicap préfèrent maintenir l'organisation des Jeux paralympiques dans un temps spécifique, c'est-à-dire dissocié des Jeux olympiques, notamment pour garantir leur visibilité. J'espère que cette question évoluera et que les JO permettront de mettre en valeur en même temps, avec la même importance, les exploits des hommes, des femmes, des personnes valides et non valides. Nous devons tous œuvrer à une société inclusive.

La candidature de Paris aux JO doit prendre en compte toutes ces exigences.

**M. Laurent Degallaix.** Messieurs, je suis très heureux de votre présence aujourd'hui.

Le groupe Union des démocrates et indépendants est très attaché à l'engagement de la France dans l'organisation d'événements de portée internationale, les JO bien entendu, mais aussi l'Exposition universelle 2025, dont la candidature est portée par mon collègue Jean-Christophe Fromantin. Le Président de la République n'a-t-il pas annoncé notre capacité à porter simultanément deux événements majeurs ?

Les Jeux olympiques sont indéniablement une grande fête populaire, avec des retombées économiques, sociales et environnementales importantes. Nous avons un certain

nombre d'atouts : la passion, le courage, l'excellence, l'esprit d'équipe, la détermination, l'inspiration, la conviction. Mais les autres villes candidates les portent sûrement aussi... Quels sont, selon vous, les atouts différenciant de la candidature parisienne ?

Selon votre étude d'opportunité, le budget du comité de candidature est évalué à un peu plus de 60 millions d'euros. Pouvez-vous nous en dire davantage sur cette somme ? Il est précisé, page 7, qu'« *il n'y a pas d'argent public mobilisé pour financer l'organisation des Jeux olympiques* », dont le montant est évalué à 3,2 milliards d'euros, le CIO intervenant pour la moitié de cette somme. Ce type d'événement est de plus en plus fréquemment financé par le sponsoring et le mécénat. Vous avez annoncé qu'une grande partie du budget de la campagne française serait assumée par les entreprises. Or, dans le contexte actuel, les entreprises regardent à deux fois avant d'investir dans ce genre de manifestation, sans compter que l'échec de la campagne de 2012 a laissé quelques traces. Avez-vous d'ores et déjà reçu le soutien d'entreprises ?

Pour finir, quelles sont les prochaines étapes du calendrier jusqu'à la sélection de la ville candidate ?

**M. Jean-Noël Carpentier.** Monsieur le directeur général, le groupe Radical, républicain, démocrate et progressiste soutient la candidature de Paris aux JO, et Thierry Braillard, notre secrétaire d'État chargé des sports est en première ligne. Nous soutenons également la candidature de la France à l'Exposition universelle 2025. Montrer que notre pays peut gagner au niveau international, c'est mettre un coup de pied au déclinisme ambiant.

Ce type d'événement coûte très cher. Or en période de crise, nos concitoyens aspirent à la modération car l'argent public, c'est leurs impôts – et il n'est pas sûr que les difficultés économiques auront disparu en 2024. Quelles dispositions envisagez-vous pour rendre ces dépenses utiles ? Comment allez-vous rassurer les Français sur l'utilisation des subventions qui vous seront accordées, notamment par les collectivités territoriales ? Souvenons-nous que certains Jeux se sont transformés en véritables catastrophes financières dans d'autres pays.

Il est indispensable que les Jeux olympiques de 2024 prennent la forme d'un projet global autour d'un héritage durable et revêtent une dimension populaire, grâce à la mobilisation du peuple. Rien ne serait pire que des Jeux réservés à une élite, à la technocratie, à ceux qui ont déjà tout.

En matière d'héritage durable, les Jeux olympiques doivent permettre une modernisation profonde de nos infrastructures de transport, notamment en Île-de-France qui souffre, malgré les progrès enregistrés ces dernières années, d'un manque terrible de transports en commun. Cette candidature doit donner lieu à un vrai partenariat avec la région Île-de-France sur la base d'objectifs chiffrés et expliqués à nos concitoyens.

Concernant la dimension populaire des Jeux, avez-vous imaginé des relations avec les petits clubs pour mobiliser non seulement nos jeunes, mais aussi l'ensemble des bénévoles ? Le sport n'est pas que le sport à haut niveau, c'est aussi le sport de tous les jours, qui véhicule des valeurs d'éthique, de partage, de solidarité. Les JO à la française doivent aussi être cela.

Enfin, avec le scandale de corruption de la FIFA – ces milliards dépensés, ces pots-de-vin... –, comment allez-vous nous donner, non des gages, mais le signe d'une volonté

éthique dans le cadre de la préparation de ces JO ? Ce sera en tout cas un beau défi pour notre pays.

**Mme Marie-George Buffet.** Merci, monsieur le directeur général de cette présentation.

Au nom du groupe de la Gauche démocrate et républicaine, j'apporte mon soutien à la candidature de la France aux Jeux olympiques et aux Jeux paralympiques. Mais écoutons ce que nous disent les athlètes du paralympique : ils veulent garder leurs Jeux ! La question est de donner de la visibilité à cette compétition et de reconnaître leur sport comme un sport à part entière. Londres a marqué une étape à cet égard et notre candidature doit porter cette exigence.

L'étude d'opportunité indique que les JO ne peuvent servir à tout, et je partage totalement ce jugement. Certes, ce grand événement sportif doit donner un élan à la pratique sportive, permettre de mieux équiper notre pays, garantir des retombées économiques et contribuer au rayonnement de la France. Mais si nous nous battons pour accueillir des athlètes du monde entier, c'est avant tout pour la beauté sportive, pour l'émotion sportive. Une campagne centrée sur les seules retombées économiques ne créera pas suffisamment d'enthousiasme. Aussi notre campagne doit-elle porter, d'abord, sur la beauté de l'événement sportif et notre fierté d'accueillir les sportifs du monde entier.

Vous avez souligné, monsieur Thobois, et je partage encore ce point de vue, que les sportifs et les sportives doivent être au premier rang pour porter cette candidature, et les politiques rester derrière pour préparer le déroulement des Jeux dans de bonnes conditions. Je vois un deuxième élément très important : l'engagement participatif, évoqué dans votre étude qui indique que, selon un sondage, 73 % des Français sont favorables à l'organisation des Jeux. Hambourg a décidé un référendum sur la candidature. Comment envisagez-vous d'organiser cette participation populaire ? Comment aider les villes à porter des initiatives regroupant les sportifs et les jeunes ? Quels financements prévoyez-vous pour animer cette participation populaire, afin de donner toutes ses chances à la candidature ?

L'Agenda 2020 nous permet d'utiliser les équipements existants à Paris et autour de Paris. Je m'interroge cependant sur la sécurité, cette question revêtant une importance particulière dans le contexte international actuel. Le budget des Jeux de 2012 s'est élevé à 10,9 milliards, au lieu des 4,8 milliards prévus initialement. Que représente la sécurité dans le coût total des Jeux ?

Au chapitre des équipements à venir, figurent le bassin olympique, promis et attendu depuis 2008 dans notre beau département de la Seine-Saint-Denis, et le village olympique, que nous pouvons également accueillir. Pour le centre des médias, que le parc des expositions du Bourget, semble-t-il, n'est pas disposé à accueillir, votre étude suggère un village durable qui pourrait être reconverti. Pourriez-vous nous apporter des précisions sur cette idée intéressante ?

Enfin, je me félicite de l'engagement de Bernard Lapasset qui, en tant que président de fédération nationale puis internationale, a assuré le rayonnement et l'éthique dans son sport. Tony Estanguet est lui-même une très belle personnalité qui bénéficie d'une très belle image. Dans une discussion avec des personnalités, il a été dit que, pour les Jeux de Londres, on a été capable de mettre un Premier ministre dans une chambre d'hôtel pour accueillir les membres du CIO. *Quid* des conditions éthiques ? Dans le cadre de notre candidature,

allons-nous vers ces pratiques ou maintenons-nous une conception éthique jusqu'au bout, y compris dans les contacts avec les membres du CIO ?

**Mme Colette Langlade.** Monsieur le directeur général, je vous remercie d'être venus nous exposer votre stratégie pour faire de la candidature de Paris une candidature victorieuse. À notre tour, nous vous apportons notre soutien, au-delà des clivages politiques, pour ce grand projet.

La candidature de Paris aux Jeux olympiques d'été incarne un projet fédérateur pour notre pays. Pour cela, il faut que l'ensemble des Français soient mobilisés. En effet, les sportifs qui représenteront les chances françaises en 2024, et qui seront probablement formés à l'INSEP, seront originaires de tous les territoires et issus de nombreux clubs ou associations sportives. Les territoires seront associés à ces Jeux à la faveur de la délocalisation de certaines épreuves : la voile à Marseille, le tournoi de football dans d'autres villes, etc.

Faire de ce grand événement une fête nationale exige de tirer les leçons du passé. Dans votre propos liminaire, vous avez insisté sur cette envie de gagner qui doit s'appuyer sur quatre principes : utilisation de l'existant, mise en valeur du patrimoine, appui sur les projets, cohérence avec les besoins à long terme. Quelles propositions comptez-vous formuler pour faire partager cette ambition olympique et paralympique à l'ensemble du pays ?

**Mme Dominique Nachury.** Monsieur le directeur général, merci de votre présentation.

La candidature de Paris est actée, nous la soutiendrons avec conviction. Mais je ne peux m'interdire d'évoquer la stratégie de la France pour accueillir les prochains Jeux olympiques et paralympiques. Malgré l'échec d'Annecy 2018, n'aurions-nous pas dû renouveler une candidature hivernale pour 2022, sachant que deux sites asiatiques vont se succéder, laissant une opportunité pour la France ? Veuillez excuser l'élue rhônalpine que je suis.

Pour Paris 2024, le budget est évalué à près de 6 milliards d'euros. Ce coût n'est-il pas sous-évalué, sachant que l'organisation des Jeux de Londres a coûté 11 milliards et ceux d'Athènes 9 milliards d'euros ? Certes, l'étude souligne le coût réduit du projet, en s'appuyant sur de nombreuses infrastructures existantes et sur celles qui sont programmées dans le cadre du Grand Paris. Néanmoins, ces infrastructures nouvelles devront bien être financées et les équipements neufs de 2015 ne le seront plus en 2024 du fait des nécessaires remises aux normes. Sans parler des questions de sécurité, qui seront de plus en plus prégnantes dans les années à venir.

**Mme Brigitte Bourguignon.** Comme mes collègues, je salue le travail de qualité remis par Bernard Lapasset sur la candidature de Paris aux Jeux olympiques.

Je tiens à souligner que, pour la première fois en France, le mouvement sportif se voit confier la fonction de chef de file pour la préparation d'une candidature aux JO. Nous ne pouvons que nous en féliciter. Ces Jeux ne sont pas un événement international comme les autres : il y a un état d'esprit à construire.

Telle qu'elle est présentée, la feuille de route très complète permet aux pouvoirs publics, en premier lieu à la Ville de Paris, d'apprécier sereinement l'opportunité d'aller plus

avant au regard des bénéfices escomptés – bénéfices matériels, principalement économiques, et immatériels, la mobilisation citoyenne.

Ce projet, conçu autour de la mise en valeur du patrimoine exceptionnel de Paris et de l'Île-de-France et de l'utilisation de nombreux équipements sportifs existants, présente des options que l'on peut qualifier de raisonnables et de durables. Il convient de le souligner.

Je souhaite que la démarche de candidature se poursuive dans la même logique de rigueur méthodologique, l'important étant de ne pas renouveler les erreurs du passé. Comment éviter les risques de dérive budgétaire ? Des dépassements budgétaires trop importants au regard des engagements initiaux, aux dépens du financement des politiques en faveur de la pratique du sport pour le plus grand nombre, seraient inacceptables.

Enfin, comment appréhendez-vous l'élément diplomatique – que Marie-George Buffet appelle pudiquement « conditions éthiques » –, qui peut parfois faire la différence au dernier moment ?

Pour conclure, comme beaucoup de mes collègues, je rêve des Jeux !

**Mme Claudine Schmid.** Monsieur le directeur général, je tiens à vous féliciter pour le lancement de cette candidature et pour l'association tant des sportifs que des élus qui a permis de confirmer l'engagement de Paris.

Ma première question porte sur le lien entre, d'une part, la sphère publique et politique, et, d'autre part, le mouvement sportif. L'une des raisons de l'échec de la candidature aux Jeux olympiques de 2012 est-elle, selon vous, l'omniprésence des politiques par rapport au monde sportif ? Vous estimez qu'il faut mettre les sportifs en avant pour espérer l'emporter. Pensez-vous que la candidature actuelle est, cette fois-ci, plus équilibrée et que les politiques se mettront en retrait ?

Ma seconde interrogation porte sur le financement de cet événement. Paris présente des atouts, parmi lesquels la présence d'équipements sportifs et d'installations opérationnelles. Il nous manque une piscine à la hauteur des compétitions, un village olympique, ainsi que des transports sécurisés et cohérents avec le projet olympique. Ces dépenses sont nécessaires pour le développement économique de la métropole du Grand Paris. Mais vous le savez mieux que nous, les événements sportifs de dimension mondiale comme les JO ont une tendance au gigantisme, ce qui entraîne des surcoûts – sans compter les conséquences néfastes sur le plan écologique. Comment appréhendez-vous ce risque financier ? La candidature de Paris peut-elle rompre avec les dérives financières ? Pouvons-nous être au rendez-vous de cet événement tout en privilégiant la sobriété ? Plus généralement, pouvons-nous bâtir des Jeux à la française et, si oui, quels en seraient les aspects les plus forts ?

**M. Régis Juanico.** Je remercie Étienne Thobois et son équipe de cette présentation.

La question essentielle est de savoir si le premier événement sportif au monde, les Jeux olympiques et paralympiques, peut être un projet fédérateur durant la prochaine décennie, en particulier pour notre jeunesse. Nous sommes nombreux à penser qu'il s'agit là d'une formidable opportunité, mais à condition de faire de ces jeux plus qu'un événement sportif international : un projet durable.

De ce point de vue, le cahier des charges du CIO a évolué ces dernières années. Notre modèle est plutôt Londres, pas Sochi... Le 23 octobre prochain, les ministres des sports de l'UE doivent signer une déclaration d'engagement commun sur la durabilité des grands événements sportifs internationaux.

Je vois trois conditions à la réussite de notre candidature.

La première est l'adhésion populaire. La candidature française peut s'appuyer sur un formidable atout : le mouvement associatif et ses 16 millions de bénévoles, auxquels s'ajouteront, à partir de 2017, 150 000 jeunes en service civique.

La deuxième condition est l'irrigation de l'ensemble des territoires avant l'événement sportif, au-delà de Paris et de l'Île-de-France. Marseille a été retenue comme site olympique ; quatre stades de football devront être choisis dans les mois prochains. Il faut souligner qu'entre 2007 et 2012, 120 événements sportifs se sont déroulés dans 41 disciplines sur l'ensemble du territoire britannique avec une participation populaire très importante.

La troisième condition est la mise en place d'un plan de développement du sport pour tous dans le pays – « sport santé », « sport à l'école » –, en particulier en donnant à nos clubs sportifs les moyens d'accueillir de nouveaux licenciés et de nouveaux pratiquants. C'est un défi majeur.

Monsieur le directeur général, au contact des bénévoles du mouvement associatif quatre ou cinq fois par semaine dans les assemblées générales, les parlementaires peuvent être un relais utile à vos côtés. Nous pouvons aussi prendre des mesures législatives utiles, comme le financement de 10 millions d'euros pour le comité d'organisation. Dans le cadre du PLF, nous allons voter un amendement visant à prolonger le prélèvement exceptionnel sur la Française des Jeux de 0,3 % après 2017 pour accompagner les clubs sportifs lors des grands événements sportifs internationaux.

Au surplus, nous avons l'intention de créer un groupe d'étude de soutien à la candidature des Jeux olympiques et paralympiques. Qu'en attendez-vous en termes de soutien et de relais ?

**M. Paul Salen.** Nous nous réjouissons de cette candidature. Plusieurs villes françaises se sont déjà portées candidates pour accueillir les Jeux olympiques : Lille pour 2004, Paris pour 2008 et 2012, Annecy pour 2018. Malheureusement, chacune de ces candidatures s'est soldée par un échec. Aujourd'hui, cinq villes sont candidates. Nous sommes tous persuadés qu'une victoire française serait particulièrement bénéfique pour la France et les Français, d'autant que 2024 marquera le centenaire des Jeux de 1924 à Paris.

Monsieur le directeur général, sachant que vous avez été directeur des sports et de la planification du comité de candidature Paris 2012, quelles leçons tirez-vous des précédents échecs ? Quels sont, à vos yeux, les atouts supplémentaires de Paris par rapport aux autres villes ? Si Paris décrochait la timbale, comment seraient répartis les financements, plus particulièrement pour les infrastructures, évalués à plus de 3 milliards d'euros ?

Enfin, si Paris a la chance d'être retenue, comment la France se démarquera par rapport aux derniers Jeux pour accorder une plus grande reconnaissance aux Jeux paralympiques ?

**Mme Sophie Dessus.** Merci, messieurs, de votre présence aujourd'hui.

J'aborderai le soutien à cette candidature avec un double regard. Le regard de ceux qui ne vivent ni à Paris ni en Île-de-France, mais pour qui les Jeux, c'est la France, d'où leur fierté et leur envie de voir leur pays en haut de l'affiche. Et le regard de ceux qui ne sont ni consommateurs ni acteurs d'événements sportifs, mais qui sont conscients des enjeux – économiques, touristiques, sociaux, culturels, urbains, etc. – que représentent les Jeux olympiques.

La flamme olympique, nous avons tous envie de la voir passer de commune en commune, car elle a le pouvoir de redonner confiance en notre nation, de fédérer un peuple et de nous réapprendre à nous émouvoir, à rire, à pleurer, à vivre ensemble. Partout, dans nos petites communes, nous avons envie d'avoir l'attitude de campagne dont vous avez parlé. N'hésitez pas, monsieur le directeur général et vous tous, à rappeler que le désir de la flamme, chaque commune de France doit l'incarner ! C'est une des conditions de la victoire.

Et ce n'est pas qu'une question d'argent. Dans ma petite commune de 3 000 habitants, on se propose tout au long d'une journée de courir, de marcher, de danser, de chanter, de faire du hand-ball – toutes les associations seront représentées –, derrière une flamme symbolique qui passera de main en main, d'association en association, et de terminer ce marathon par une descente de la Vézère en canoë. C'est simple et gratuit. C'est une idée fédératrice, qui montre que nous sommes tous solidaires des Jeux, tous prêts à accueillir des champions des cinq continents – un beau défi quand l'accueil de tant d'êtres humains nous demandant l'asile n'est pas encore compris de tous. Il s'agit, certes, d'une modeste contribution, mais les Jeux doivent être l'affaire de tout le peuple de France, et toutes nos communes peuvent la réaliser.

**Mme Laurence Arribagé.** Messieurs, merci de la qualité de votre présentation.

Nous avons tous milité pour la candidature de la France, en laquelle je crois vraiment comme nation sportive. Nos atouts sont nombreux : l'amour du sport, du sport olympique et paralympique, notre expérience dans l'organisation de grandes manifestations sportives depuis de nombreuses années, la qualité et la diversité de nos équipements, le rayonnement de nos sportifs, de nos équipes sur le territoire national et à l'international, le fait que nous allons accueillir prochainement nombre d'événements sportifs de premier plan, notamment l'Euro 2016. Autant d'atouts qui contribueront à renforcer la crédibilité de notre candidature pour les JO 2024, événement au retentissement exceptionnel.

Dans un cadre financier maîtrisé, l'esprit d'ambition qui caractérise nos compatriotes, associé à l'addition des forces vives du pays en faveur d'un projet fédérateur, devrait nous permettre de donner le meilleur de nous-mêmes.

Cela étant dit, au regard du délai qui nous reste, moins de deux ans, ne pensez-vous pas que nous devrions enclencher une dynamique de soutien à notre candidature, en accélérant la mobilisation de l'ensemble des acteurs qui vont la porter et la défendre ?

**Mme Julie Sommaruga.** Monsieur le directeur général, merci à vous et à votre équipe d'être présents aujourd'hui.

À mon tour, je souhaite insister sur la dimension paralympique de la candidature parisienne. Le 8 juin dernier, en adoptant la proposition de loi défendue par ma collègue Brigitte Bourguignon sur la protection des sportifs de haut niveau, l'Assemblée nationale a tenu à mettre en avant le handisport grâce à l'inscription dans la loi de la reconnaissance du

comité paralympique et sportif français. Cette juste reconnaissance est appelée, je l'espère, à se poursuivre à travers la candidature parisienne. Si Paris accueille les Jeux olympiques et paralympiques, comment comptez-vous valoriser le handisport ? Quel sera l'apport concret des Jeux pour les sportifs en situation de handicap, professionnels ou amateurs, et les associations en faveur du handisport, qui font un travail remarquable sur le terrain ? Comment utiliser les Jeux pour changer le regard sur le handicap ?

Deuxième sujet : le lien indispensable que la candidature de Paris peut et doit tisser avec les associations sportives locales. Comment associer les acteurs sociaux, sportifs, éducatifs locaux, les bénévoles à notre candidature, aux valeurs de l'olympisme et à l'intérêt d'accueillir les Jeux ?

Enfin, comment rendre les Jeux accessibles à la population, pour ne pas exclure de cette belle aventure collective celles et ceux qui ont des difficultés financières ?

**M. Xavier Breton.** Je voudrais à mon tour vous remercier, monsieur le directeur général, de votre présentation.

Au-delà de la candidature de Paris et de l'Île-de-France, la participation de l'ensemble de nos territoires pour animer cette candidature est indispensable. Comment prévoyez-vous cette animation sur l'ensemble du territoire ? Avez-vous d'autres pistes de propositions que le passage de la flamme ?

Nous menons en parallèle la candidature de deux événements de taille planétaire : les JO et l'Exposition universelle, grâce à l'association Expo France 2025, présidée par notre collègue Jean-Christophe Fromantin. Qu'en est-il de l'articulation entre ces deux candidatures ?

**Mme Isabelle Attard.** Merci, monsieur Thobois de cette présentation.

Je suis fan des Jeux. Lorsque nous étions à Londres avec Thierry Braillard, encore député, nous avons pu observer le fonctionnement de ces Jeux en tant que spectateurs, mais surtout de l'intérieur.

Ce n'est pas nous qui allons voter pour les Jeux, mais je fais le lien avec le projet de loi sur la liberté de création que nous venons d'adopter en première lecture. Pour défendre ses marques et ses droits d'auteur, mais aussi pour être en mesure de garantir de réelles exclusivités à ses généreux sponsors, comme Coca Cola, McDonald's, Adidas, etc., le CIO a obtenu du Parlement anglais le vote en 2006 d'un *Olympic games Act*, qui lui confère des pouvoirs exorbitants. L'*Olympic Delivery Authority* a ainsi disposé d'une armada de 280 agents pour faire appliquer la réglementation en matière de commerce autour des vingt-huit sites où se sont déroulées les épreuves. Le *London Organising Committee* a disposé, de son côté, d'une escouade de protection des marques, qui a arpenté les rues de Londres en casquette violette pour s'assurer du respect de l'*olympic brands police* : elle pouvait entrer dans les commerces et les locaux privés, et saisir la justice par le biais de procédures d'exception accélérées pour faire appliquer des amendes allant jusqu'à 31 000 livres. Ainsi, une véritable police du langage a pesé sur la liberté d'expression pendant toute la durée des Jeux à Londres : il n'était pas possible, par exemple, d'utiliser les deux mots « Jeux » et « 2012 » dans la même phrase. Plusieurs commerces, comme l'Olympic Bar ou le London Olympus Hotel ont été obligés de changer de nom, sous peine d'amende. Quelle est votre position sur ce sujet, que vous n'abordez pas dans votre étude d'opportunité ?

Cette étude est en ligne sur le site Franceolympique.com. Sachant que nous n'avons pas voté la liberté de panorama, sans doute avez-vous dû négocier des droits pour pouvoir insérer aux pages 28 et 29 les photographies de sites sportifs. Je vous félicite d'avoir inclus page 30 une photo de la Tour Eiffel en plein jour, et non illuminée, ce qui vous aurait occasionné des coûts supplémentaires... Tout cela pour dire que notre système est absurde et que nous avons raison de nous inquiéter de sujets, certes, parallèles, mais importants au regard des enjeux financiers.

**M. Frédéric Reiss.** Monsieur le directeur général, vous avez indiqué souhaiter dépasser le cadre strict de Paris et de la région Île-de-France pour que tous les territoires et tous les Français soient concernés. La région francilienne dispose de nombreux atouts en matière d'infrastructures, d'hébergements, d'organisation des épreuves dans des cadres parfois exceptionnels, comme l'Esplanade des Invalides. Toutefois, de nombreux déplacements seront nécessaires à la fois pour les athlètes et le public, non seulement en Île-de-France, mais aussi dans tout le pays.

La modernisation des infrastructures ferroviaires est programmée. Mais quelles assurances avez-vous de l'État pour un renouvellement du matériel roulant, qui devra être aux normes actuelles d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, aux normes de développement durable, mais aussi à la pointe des innovations technologiques dont la France est capable ? Ces avancées, en montrant l'excellence de la filière ferroviaire française, contribueraient au saut qualitatif à l'issue des Jeux, que vous avez souligné. En tout cas, merci de vos efforts pour mettre l'ambition olympique et paralympique de Paris sur de bons rails.

**M. Ary Chalus.** Si nous devons mettre tous les atouts de notre côté pour gagner cette bataille pour 2024, nous devons commencer par un Euro 2016 bien organisé.

Comme l'indique votre étude, monsieur le directeur général, 73 % des Français approuvaient en février 2015 notre candidature aux JO. Si les territoires d'outre-mer avaient été pris en compte dans ce sondage du CSA, ce chiffre aurait été de 83 % ! Comme l'a souligné Frédéric Reiss, il faut prendre en compte tous les territoires !

L'outre-mer ayant la chance de recevoir tous les touristes du monde, mettons tous les moyens pour permettre à nos territoires ultramarins de faire une gigantesque publicité sur les JO, ce qui permettra aux touristes de constater que, même chez nous, nous avons épousé la cause ! Nos ambassadeurs sportifs, comme Flessel, Riner, Baugé et d'autres font la fierté de la France. La devise des Jeux olympiques est : plus haut, plus loin, plus fort. Nous avons tout : plus haut avec Lavillenie, plus loin avec les handballeurs, plus fort avec Teddy Riner... En belote, le plus souvent, un sept de trèfle peut faire quarante points. Mettons tous les atouts de notre côté pour organiser ces Jeux en 2024 !

**M. le président Patrick Bloche.** La belote n'est pas encore discipline olympique...

**M. Claude Sturni.** Monsieur le directeur général, merci de nous avoir présenté vos réflexions. Nous vous encourageons à élaborer un projet ambitieux et de qualité, capable d'emporter l'adhésion de tous les Français.

Compte tenu des ratés du passé, et dans la mesure où nos concurrents seront européens, avez-vous une démarche particulière pour convaincre du bien-fondé de notre candidature ?

Certes, le mouvement sportif doit être leader. Mais dans les prochaines années, le mouvement sportif sera impacté par la baisse des moyens des collectivités locales, si bien que le challenge sera d'arriver à faire rêver des sportifs à un moment où leur quotidien sera assombri.

Il faudra aussi, dans les mois à venir, éviter la vitrine négative de nos mauvais savoir-faire – je pense à des événements récents qui entachent l'image de la France. Des images en boucle montrant des comportements inqualifiables joueront sur l'attractivité et l'image de notre pays. Or il faudra que le monde rêve à des Jeux olympiques en France en 2024 !

**M. Michel Ménard.** Monsieur le directeur général, j'ai apprécié votre présentation qui a mis l'accent sur l'impact territorial, l'impact économique et l'impact sociétal des Jeux olympiques. Ambition et sobriété sont les deux termes qui doivent qualifier ce projet. Ambition, car il faut que Paris soit désignée comme ville hôte, que les Jeux en 2024 soient une grande fête du sport pour tous. Sobriété, car l'utilisation de l'existant et l'anticipation de l'usage post-jeux sont deux éléments primordiaux – je pense à l'amélioration de notre réseau de transports. L'accueil des Jeux olympiques est une chance pour un pays : si la sobriété et la pertinence des investissements doivent être au cœur du projet, l'impact sociétal est essentiel.

Il nous faut gagner la compétition de la désignation. Comme l'a rappelé Régis Juanico, les parlementaires peuvent constituer des relais auprès du mouvement sportif et de nos concitoyens. Dans la mesure où nous sommes également investis dans des groupes d'amitié, comment pouvons-nous soutenir la candidature de Paris dans le cadre de nos relations internationales ?

**M. Guénhaël Huet.** Monsieur le directeur général, l'architecture mise en place est parfaite : un mouvement sportif qui porte la candidature française est une excellente chose, un binôme Lapasset-Estanguet qui fait la quasi-unanimité.

Il nous faut tirer les leçons de nos échecs passés. Qu'est-ce qui nous a le plus manqué, notamment pour les JO 2012 ? Aux dires de certains dirigeants sportifs, notre pays souffre depuis très longtemps d'un défaut de diplomatie sportive, alors que notre diplomatie culturelle mérite d'être saluée. Est-il possible de mettre en place une véritable diplomatie sportive dans ce pays ?

**M. Mathieu Hanotin.** En tout cas, l'organisation des Jeux olympiques semble fédérer plus de 73 % de députés... Afficher une véritable unité nationale autour des JO est très rassurant au regard d'un éventuel basculement politique. Je pense que cela comptera aux yeux du CIO pour l'attribution des Jeux.

Les Jeux olympiques 2024 ont vocation à être des jeux du Grand Paris, dans une logique de valorisation du patrimoine exceptionnel de notre pays et d'ouverture des frontières au profit du développement de territoires qui accusent des retards. Cette logique d'héritage est la meilleure qui soit, car elle profitera aux territoires en question et au-delà. Car si les poches de pauvreté sont un frein pour ces territoires, elles le sont aussi pour l'ensemble de la région Île-de-France dont elles empêchent un développement harmonieux.

De ce point de vue, la question des transports est déterminante. Nous devons être très vigilants sur ce point, sachant que le timing est très serré pour faire du Grand Paris Express une réalité. Là encore, nous avons besoin d'un consensus politique.

Ces conditions réunies, les JO seront une chance pour notre pays, une ambition pour nos territoires et, surtout, une belle et grande fête pour l'ensemble des sportifs et l'ensemble des Français.

**M. Michel Herbillon.** La question des transports est effectivement cruciale. Elle renvoie non seulement au programme du nouveau métro, mais surtout à la modernisation du système de transport existant. On ne peut pas imaginer faire venir les gens du monde entier avec le système de transport tel qu'il existe aujourd'hui, notamment en région Île-de-France, ce qui suppose des investissements importants pour moderniser tous les réseaux de RER. Or pour reprendre le proverbe chinois, « *il est déjà plus tard que tu ne le crois* ». D'où l'urgence de décisions politiques au plus haut niveau sur cette question, qui avait été envisagée très en amont par nos amis britanniques dans le cadre des Jeux 2012.

Ensuite, l'après-Jeux doit impérativement être intégré au projet de candidature. Ce sujet n'est pas une spécialité française, ni même une spécialité internationale, à part quelques exemples, dont celui de nos amis britanniques, encore eux, qui ont su réutiliser les équipements sportifs, transformer le village olympique et même développer un des quartiers du Grand Londres. L'exemple inverse, celui d'Athènes, avec des équipements inutilisés qui se dégradent au soleil, est extrêmement douloureux. La prise en compte de l'après-Jeux sera un élément de crédibilité et d'adhésion générale de nos compatriotes à la candidature.

Enfin, ces Jeux olympiques devront être des jeux pour tous – pas seulement pour les Franciliens –, mais aussi être accessibles au plus grand nombre, et pas uniquement à ceux qui auront les moyens d'acheter des places. Deux conditions essentielles à l'unité nationale autour de cette candidature de Paris, que je soutiens totalement en tant qu'élu francilien et fan des Jeux olympiques.

**Mme Annick Lepetit.** Monsieur le directeur général, quels éléments ont motivé le choix de Marseille pour les épreuves de voile, contre les candidatures extrêmement sérieuses de Hyères et La Rochelle, bien connues pour leurs remarquables bassins et les compétitions internationales qui s'y déroulent ? Je crois ne pas être la seule à n'avoir pas compris ce choix.

**M. Christophe Premat.** À mon tour, je remercie MM. Thobois, Rey et Aloïsio de leur présence. J'apprécie la prudence dont fait preuve l'étude d'opportunité par rapport à ce type d'événement.

Cette étude fait état d'un sondage sur l'acceptabilité d'une telle ambition, tout en mettant en avant une exigence participative afin que tous nos concitoyens s'approprient cet événement. Les Jeux olympiques sont non seulement un enjeu sportif, mais aussi d'aménagement. À ce titre, il me paraît intéressant de développer des plans privilégiant la requalification de certaines zones urbaines pour l'installation d'infrastructures accessibles à tous les publics. Depuis 2001, la ville de Paris a su développer une méthodologie participative efficace. J'ai en tête le débat qui a précédé la requalification du Carreau du Temple, assorti d'un référendum à options, et qui s'est avéré être un succès auprès de tous les gens qui y résidaient ou y travaillaient, appelés à donner un avis sur un projet concernant leur environnement immédiat. Concernant la candidature aux JO, serait-il possible d'aller plus loin dans cette exigence participative, en associant les habitants à la définition des périmètres réservés aux infrastructures ?

En outre, l'étude d'opportunité indique que le coût public est très faible par rapport aux retombées escomptées, en insistant sur l'élan associatif et l'impact d'un tel événement sur

la santé de nos concitoyens. L'estimation du coût des infrastructures ne devrait-elle pas être pondérée, sachant que les villes accueillant les JO ont toutes supporté des coûts supplémentaires ? Christian Eckert, secrétaire d'État au budget, a récemment indiqué que 8 % des crédits environ sont gelés chaque année pour faire face aux imprévus. Le dossier de candidature ne devrait-il pas intégrer une sincérité budgétaire, de manière à anticiper les imprévus ?

Pour finir, je serai moins pessimiste que M. Huet sur la diplomatie sportive. En effet, lors des JO de Londres, un attaché olympique a été nommé à l'ambassade de France en Grande-Bretagne, et nos postes diplomatiques restent très actifs sur la candidature française au sein d'organismes tels que la Fédération internationale du sport universitaire (FISU). Cette myriade d'institutions doit être mobilisée pour construire cette diplomatie sportive.

**M. Pascal Demarthe.** Monsieur le directeur général, permettez-moi, en tant que député de la Somme, de vous faire part de ma profonde estime, vous qui êtes amiénois de naissance et qui avez participé aux Jeux olympiques d'Atlanta en 1996 comme membre de l'équipe de badminton.

En février dernier, Bernard Lapasset, président de l'association Ambition olympique et paralympique Paris 2024, a remis une étude d'opportunité sur la candidature de Paris aux Jeux olympiques et paralympiques de 2024 à M. Patrick Kanner, ministre de la ville, de la jeunesse et des sports, et à M. Thierry Braillard, secrétaire d'État aux sports. Tous deux ont salué la qualité du travail mené par le mouvement sportif, rendant compte d'une candidature solide, crédible et maîtrisée.

Après de cuisants échecs – 1992, 2004, 2008 et 2012 – la France et plus particulièrement Paris partent désormais mieux armées pour décrocher cette candidature tant attendue. En effet, le projet repose sur de nombreuses infrastructures existantes : le Stade de France, le Grand Palais, le Champ-de-Mars, le Stade Roland-Garros, etc.

La France a besoin d'un grand projet fédérateur. Les Jeux olympiques et paralympiques sont bien plus qu'un événement sportif, ils sont avant tout une opportunité sans équivalent. La candidature de Paris doit être une candidature de l'ambition, de l'enthousiasme et de la solidarité. Le développement et la mise en lumière des Jeux paralympiques permettront une plus grande ouverture d'esprit envers les personnes en situation de handicap. L'organisation de ces Jeux pourrait également faciliter la mise en accessibilité de nombreuses infrastructures, notamment dans le domaine des transports. Néanmoins, la Ville de Paris et la région Île-de-France sont-elles en mesure aujourd'hui de s'engager dans cette mise en accessibilité complète des infrastructures de transport d'ici à 2024 ?

**M. le président Patrick Bloche.** Pas moins de vingt-huit députés sont intervenus : c'est dire la passion qui anime la représentation nationale.

Permettez-moi une dernière interrogation. Pour avoir été président du groupe majoritaire au conseil de Paris lors de la candidature de Paris aux Jeux de 2012, je peux vous dire que la déception a été à la hauteur de nos espoirs. Il a été dit que notre candidature aurait gagné à être plus sportive que politique – même si Tony Blair avait fait, à quelques jours du vote du CIO, la tournée des chambres de l'hôtel où ses membres étaient logés.

Comme l'a laissé entendre Bernard Lapasset au Président Bartolone, nous sommes aujourd'hui dans une logique de candidature plus sportive que politique. Le bon équilibre a-t-il été trouvé ? Que peuvent faire les parlementaires pour soutenir cette candidature ?

**M. Étienne Thobois.** Il est préférable que des sportifs parlent à des sportifs – comme il est plus utile que des parlementaires parlent à leurs pairs. Le sport olympique est un écosystème, avec ses propres règles de fonctionnement, avec des membres qui votent pour des candidatures tous les deux ans. On a parlé de Tony Estanguet, de Guy Drut, de Bernard Lapasset, mais on pourrait ajouter Jean-Claude Killy, qui est très présent, et les présidents de fédération internationale, notamment Jean-Christophe Rolland pour l'aviron. Tous ces gens se côtoient toute l'année, et il est très important qu'ils soient en capacité de porter la candidature.

Cela ne signifie pas que le politique doit être exclu. Le CIO, parfaitement conscient de l'ampleur d'un tel événement, considère que le soutien des pouvoirs publics est primordial pour l'organisation des Jeux olympiques. Il est évident que l'exécutif français devra être derrière cette candidature. De la même manière, il est fondamental que la représentation populaire soit là, que l'ensemble des collectivités territoriales concernées soutiennent cette initiative.

Vous avez évoqué l'intervention du Premier ministre britannique à Singapour pour les Jeux de 2012. Pour commencer, les règles du jeu n'étaient pas si claires que cela – cela était donc *a priori* permis. Ensuite, Tony Blair n'a rencontré personne sans les représentants du monde sportif – systématiquement, à côté de lui, il y avait, soit Sebastian Coe, soit le président du comité olympique. Il ne s'agissait donc pas d'une initiative personnelle : le mouvement sportif était aux côtés du pouvoir politique.

La maire de Paris, Anne Hidalgo, aura un rôle très important à jouer pour notre candidature. Elle a commencé à travailler à nos côtés. Une coordination est fondamentale. Pour autant, en matière de gouvernance, nous sommes attachés à ce que le mouvement sportif soit également sur le devant de la scène. Le groupement d'intérêt public sera composé d'une majorité de représentants du mouvement sportif – 45 % des voix pour le comité olympique, 10 % pour le comité paralympique. C'est un signe fort envoyé au CIO, très attentif à ce sujet.

Nous nous engageons dans un projet responsable et durable : nous ne construirons que les infrastructures nécessaires à l'organisation des Jeux. Cela est faisable et, à cet égard, nos modèles sont Londres et Barcelone, pas Athènes ; Lillehammer, pas Sotchi. Les grands principes déclinés dans l'Agenda 2020 vont dans ce sens : moins de compacité obligatoire pour permettre une respiration plus large et donc une utilisation post-olympique plus aisée. De la même manière, qui dit moins de concentration, dit moins de pression sur les infrastructures de transport.

Cette question des transports est centrale dans le cadre de ce que nous appelons le concept des opérations – là où on joue, là on dort, et comment on va de l'un à l'autre. Nous avons créé un groupe de travail « aménagement et urbanisme » où sont représentés les grands opérateurs d'aménagement de l'État, de la ville et de la région, mais aussi la Société du Grand Paris et le STIF, de manière à appréhender les problématiques de transport en amont. Nous avons même été dans nos simulations jusqu'à concevoir un programme des Jeux permettant d'identifier à l'heure près les flux sur les zones envisagées pour les différentes épreuves. Nous en tirons la conclusion que, par rapport à ce qui est prévu, les aménagements seront de faible amplitude.

Il est indispensable que l'ensemble des sites olympiques soient accessibles aux personnes à mobilité réduite, mais les Jeux ne peuvent pas tout, et l'ensemble du réseau ne deviendra pas accessible du jour au lendemain. Pour le métro, c'est quasiment impossible. Mais ce sera le cas pour tout ce qui est appelé à être construit dorénavant, de même que dans un certain nombre de gares. L'agrandissement marginal de plusieurs gares permettra une fréquentation plus importante. Globalement, donc, rien de véritablement significatif par rapport à ce qui est déjà prévu. En revanche, il est clair que les Jeux olympiques devraient sécuriser la réalisation de grands projets d'ores et déjà programmés, notamment dans le cadre du Grand Paris Express.

Je ne parlerai pas des autres candidatures. Les règles de bonne conduite nous imposent de ne pas faire de commentaires sur nos concurrents, et nous nous y tenons.

Le développement durable est pour nous un point fondamental. Les dernières modifications significatives de la Charte olympique concernaient l'intégration d'un troisième pilier, le développement durable. Nous tenons à ce que tout ce que nous envisageons soit à cet égard exemplaire. Pour la première fois dans un comité de candidature, nous avons lancé le recrutement de personnes dédiées qui seront chargées de coordonner des acteurs en matière d'expertise. Tokyo a d'ores et déjà annoncé que son village olympique en 2020 fonctionnera à l'hydrogène. Dans ce dossier français, nous sommes dans une logique de vitrine, et les trois sites en phase finale de sélection pour le village prennent en compte la problématique du développement durable.

Madame Buffet, je vous remercie d'avoir précisé l'état d'esprit du mouvement paralympique. L'*International paralympic committee* (IPC) souhaite des Jeux paralympiques déconnectés des JO, de manière à bénéficier de toute la lumière médiatique du moment. Cela est d'ailleurs souvent une occasion extraordinaire de capitaliser sur la lancée des Jeux. Les Jeux paralympiques sont un événement majeur : Londres l'a démontré ; Rio est dans la même veine ; pour Tokyo 2020, le projet paralympique est essentiel – rappelons que les jeux de 1964 à Tokyo ont été les premiers véritables jeux paralympiques. Les Jeux paralympiques vont continuer à croître à côté des Jeux olympiques et grâce aux Jeux olympiques. Là aussi, nous avons embauché une personne, dont l'objectif dans le cadre de notre candidature est d'être obsédée par la question paralympique – elle a demandé hier que le cahier des charges prévoie, dans le cadre de la communication, l'accessibilité de tous nos signes distinctifs aux personnes en situation de handicap, notamment les personnes non voyantes. Le paralympisme est bel et bien au cœur de nos préoccupations.

Autre question fondamentale : l'éthique. Que les choses soient claires : nous respecterons les règles, mais nous ne nous laisserons pas faire. C'est une campagne avec des temps forts, notamment en matière de communication. Sans doute avons-nous eu tendance par le passé à être les très bons élèves, un peu chevaliers blancs, donneurs de leçons parfois... Nous allons essayer d'être un peu moins naïfs, en n'hésitant pas à avoir une vraie attitude de campagne, l'objectif étant de gagner. Dans le respect des règles évidemment.

Les Jeux ne peuvent pas tout. Vous avez cité un certain nombre de projets qui dépassent largement le cadre de la candidature. Il ne faut pas se tromper : nous sommes aujourd'hui dans une candidature, et non une organisation des Jeux. Notre objectif pour les deux ans à venir est de décrocher la timbale, de convaincre la centaine de membres du CIO de voter pour nous en 2017. Ensuite, nous aurons sept ans pour tout coordonner autour des Jeux. Il est fondamental que nous ayons un soutien aujourd'hui. Dès à présent, nous allons lancer des initiatives, dans la limite de nos moyens, pour convaincre le CIO que nous sommes

capables de faire ce que nous disons. Nous veillerons à ne pas nous disperser, en tirant les leçons de notre échec aux Jeux 2012, pour lesquels nos activités sur le territoire national ont été plus nombreuses que celles consistant à démontrer à quel point nous étions le meilleur partenaire pour le CIO dans le cadre du développement du sport ou de ses politiques. Car à côté de la question de savoir pourquoi nous avons besoin des Jeux, il y a celle de savoir pourquoi le CIO nous donnerait les Jeux – car il raisonne en se demandant ce que les Jeux organisés en France pourraient lui apporter. Tous nos efforts tendent en ce sens : chacun des membres du CIO est pour nous un projet à part entière.

Michaël Aloïsio va vous parler de concertation et de mobilisation nationales.

**M. Michaël Aloïsio, directeur général adjoint.** En matière de concertation, nous avons deux temps différents : un temps de candidature et un temps d'organisation, avec des modes de concertation plus aboutis.

Dès la phase de candidature, la question s'est posée du référendum, mais nous avons souhaité aller plus loin en envisageant de construire le projet avec la population. Nous finalisons actuellement un dispositif de concertation qui débutera en fin d'année et se poursuivra durant toute l'année 2016. Des premiers éléments ont été mis en place par la Ville de Paris, très active au travers de la plateforme « Madame la maire, j'ai une idée ». Notre dispositif prendra la forme d'une plateforme dédiée aux contributions, aux appels à projet à destination des associations, des ONG, des étudiants, des fondations, des acteurs du monde économique.

Nous vous en dirons un peu plus en fin d'année. Nous finalisons la feuille de route, qui se déclinera autour d'outils de concertation – plateformes, contributions, débats publics –, mais également de modes de concertation itinérants pour toucher des publics qui ne répondent pas forcément aux modes de concertation classiques. Il s'agira ainsi de la première candidature co-construite avec nos concitoyens.

Pourquoi une concertation jusqu'à fin 2016 ? Parce que le CIO réalise dans l'ensemble des villes candidates un sondage pour mesurer le niveau d'adhésion populaire. Il est donc important pour nous d'impliquer la population dans la construction d'un projet qui lui ressemble, qui réponde à ses attentes. Le projet doit-il servir avant tout au développement de la pratique sportive ou à l'attractivité et au développement économique ? Des sujets de société sont-ils plus importants ? Nous affinons les questions que nous poserons, l'objectif étant, non de créer une usine à gaz, mais de mettre en place un dispositif utile.

Ce dispositif aura vocation à se poursuivre au-delà de septembre 2017, en phase d'organisation, avec de nouvelles étapes et de nouvelles questions davantage liées à l'aménagement et à la livraison du projet.

**M. Étienne Thobois.** Nous ne voyons que des synergies entre les JO 2024 et l'Expo universelle 2025. Ces deux événements procèdent de la même envie d'accueillir le monde, de montrer nos savoir-faire, nos innovations, ils sont porteurs d'enthousiasme. Au surplus, ces projets mobilisateurs permettront l'installation de nouvelles activités, mais aussi des changements de comportements. Au fond, ces deux opérations sont totalement complémentaires, y compris dans l'organisation et au regard des financements. Ce ne serait d'ailleurs pas la première fois que deux événements planétaires sont organisés dans un même pays : les JO d'été de 2008 à Pékin et l'Exposition universelle à Shanghai en 2010, les JO d'été à Barcelone et l'Exposition à Séville en 1992, et les candidatures s'enchaînent puisque

Londres sera probablement candidate à l'Exposition 2025. Je précise que les modalités d'élection sont totalement différentes : le monde du CIO est relativement étanche par rapport aux États, alors que la désignation de la ville hôte de l'Exposition universelle passe par le vote des représentants des pays membres du Bureau international des expositions (BIE).

La billetterie accessible pour tous est une spécificité des grands événements en France. Les pouvoirs publics comme les organisateurs sont très attentifs à cette question. Lors de la Coupe du monde de rugby en 2007, pour laquelle j'occupais les fonctions de directeur général, la billetterie était notre seule source de revenus, mais nous avons fait le choix de permettre à des publics qui n'auraient pu accéder à ce type de manifestation dans d'autres pays de pouvoir le faire. À l'inverse, si la Coupe du monde de rugby en Angleterre bat tous les records en matière de recettes, ce n'est pas parce qu'il y a plus de monde dans les stades, mais parce que le prix des billets est très élevé... Et pourtant, Londres avait montré l'exemple inverse en 2012 pour les JO : beaucoup de billets étaient très accessibles – les jeunes âgés de douze ans payaient 12 livres sterling, ceux de seize ans 16 livres, les plus de soixante ans 16 livres également. Au Brésil, les plus de soixante ans paient demi-tarif pour tous les spectacles et il en sera de même pour les Jeux. Bref, comptez sur nous pour avoir une politique responsable, sachant que le budget d'organisation est intégralement financé dans le cadre du programme marketing des Jeux. Aujourd'hui, une somme de 1,7 milliard de dollars est garantie par le CIO. En 2012, la garantie était de 800 millions et les Anglais ont touché 1,2 milliard, auquel s'est ajouté 1 milliard de recettes de billetterie et un peu plus de 1 milliard de recettes de sponsoring. Tokyo, cinq ans avant les Jeux, a déjà accumulé plus de 2 milliards de recettes de sponsoring. Autant dire que les budgets sont relativement couverts en matière d'exploitation. Aujourd'hui, l'une des ambitions de l'Agenda 2020 est que les comités d'organisation des JO soient vertueux sur le plan financier, qu'ils dégagent des résultats et que ces résultats soient réinvestis dans le sport au niveau du pays. Dans le cadre du contrat de la ville hôte, le CIO a déjà prévu la répartition des résultats : 20 % remontent au CIO et 80 % restent sur le territoire dans des projets de développement du sport.

Certes, la protection des marques est importante, mais dans le respect de la législation. En France, les marques olympiques sont protégées et le comité national olympique s'organise pour faire respecter cette protection ; c'est même une source de revenus qui lui permet de financer le sport à l'international.

Nous avons établi le budget de la candidature à 60 millions d'euros, répartis de manière égale entre le public et le privé – à comparer aux 130 millions de dollars de Tokyo 2020, 120 millions de dollars pour Pyeongchang 2018, 150 millions de dollars pour Tokyo 2016. Notre approche est donc raisonnable, mais – encore une fois – nous nous inscrivons dans une logique de campagne : on aura du mal à courir en deux-chevaux quand les camarades roulent en Ferrari... Nous devons réaliser un important travail d'étude, faire de la communication, conduire des relations internationales, organiser des déplacements, assurer le volet administratif. Aujourd'hui, nous considérons qu'avec 60 millions, nous avons les moyens de mener une candidature pertinente et compétitive.

Pour le choix de Marseille, six critères techniques, validés par la Fédération internationale de voile, ont été retenus – la qualité du plan d'eau, l'aménagement de la marina, l'espace pour les spectateurs, l'accessibilité et la capacité d'accueil, la gestion des risques – et un critère d'appréciation générale. Sur les six candidatures, dont je tiens à saluer la très grande qualité, le comité d'experts – composé de responsables de la Fédération de voile, de représentants de l'État et du CNOSF, et de sportifs de haut niveau hors voile –, a placé Marseille légèrement en tête, où existe un Pôle France voile. Nous sommes très heureux de ce

choix qui nous garantira un rayonnement international, d'autant que l'axe Paris-Marseille est un atout. Bien sûr, nous comprenons la déception des habitants de La Rochelle et de ceux d'Hyères, qui ont probablement le meilleur plan d'eau du monde.

Madame Buffet, le centre des médias sera bien implanté sur le site du Parc des expositions du Bourget, à proximité immédiate du Stade de France et du centre aquatique. La question posée, au-delà de celle de la mise à disposition pour onze mois qui est réglée, est celle de l'extension, puisqu'un centre des médias est un monstre de 140 000 mètres carrés. Deux scénarios se dégagent. Le premier prévoit un centre des médias à proximité immédiate du village des athlètes, ce qui suppose l'utilisation temporaire de bâtiments au nord des bâtiments existants. Le second scénario verrait le village des athlètes hors du site, ce qui permettrait de libérer l'espace pour réaliser un village des médias à proximité immédiate du centre des médias, dont le positionnement légèrement décentré permettrait aux 20 000 journalistes de travailler dans de bonnes conditions. En fonction du concept qui sera arrêté pour le village des athlètes, qui reste notre priorité, la décision pourrait être prise au cours du mois prochain De créer un village des médias.

Pour les Jeux d'hiver 2022, je vous rappelle que huit villes étaient candidates au départ, dont Munich, Davos, Oslo, Stockholm, Cracovie, Lviv en Ukraine. Pour des raisons diverses, il n'en est resté que deux, Almaty au Kazakhstan et Pékin en Chine. *A posteriori*, on peut penser qu'une candidature française aurait probablement décroché la timbale, mais on est toujours plus intelligent après qu'avant...

Nous travaillons pour identifier les atouts différenciant de notre candidature. Ils sont nombreux, la question sera de savoir lesquels nous mettrons le plus en avant. Il est évident que la ville de Paris est un atout phénoménal. Londres est un exemple intéressant pour nous, en ayant démontré que des grandes villes historiques étaient capables d'accueillir les Jeux malgré une tendance « BRICS »...

Madame Dessus, vous avez parlé avec passion de la mobilisation nationale. Je pense qu'il y a dans ce pays une véritable appétence olympique, une vraie capacité de mobilisation, et c'est pourquoi nous espérons – enfin – décrocher la timbale. La représentation nationale et notre comité peuvent démontrer que la candidature de Paris n'est pas que la candidature d'une ville ; c'est aussi la candidature d'un pays. Pour le CIO, cela veut dire la capacité à impacter tout le pays, en assumant notre francophonie, tout en nous ouvrant aux autres – c'est la raison pour laquelle notre petit film était en anglais : n'oublions pas que 80 % des membres du CIO lisent l'anglais, non le français. L'enthousiasme derrière notre candidature est un atout fondamental. Car les Jeux olympiques, ce n'est pas que du transport, de la technique et des sous : c'est avant tout du rêve, du sourire et de l'enthousiasme.

**M. le président Patrick Bloche.** Merci, messieurs, et à vous aussi, chers collègues, d'avoir participé à cette belle audition qui, en deux heures et demie, aura permis de restituer tous les enjeux de cette belle candidature.

*La séance est levée à douze heures.*

## Présences en réunion

### Réunion du mercredi 7 octobre 2015 à 9 heures 30

*Présents.* – M. Benoist Apparu, Mme Laurence Arribagé, Mme Isabelle Attard, M. Patrick Bloche, Mme Marie-Odile Bouillé, Mme Brigitte Bourguignon, M. Emeric Bréhier, M. Xavier Breton, Mme Marie-George Buffet, M. Jean-Noël Carpentier, M. Ary Chalus, Mme Dominique Chauvel, M. Jean-François Copé, Mme Valérie Corre, M. Jacques Cresta, M. Bernard Debré, M. Laurent Degallaix, M. Pascal Deguilhem, M. Pascal Demarthe, Mme Sophie Dessus, Mme Sophie Dion, Mme Sandrine Doucet, Mme Virginie Duby-Muller, Mme Anne-Lise Dufour-Tonini, M. William Dumas, M. Yves Durand, Mme Martine Faure, Mme Michèle Fournier-Armand, M. Michel Françaix, Mme Annie Genevard, M. Mathieu Hanotin, M. Michel Herbillon, M. Patrick Hetzel, M. Guénaël Huet, M. Christian Kert, Mme Anne-Christine Lang, Mme Colette Langlade, M. Dominique Le Mèner, Mme Annick Lepetit, Mme Martine Martinel, M. François de Mazières, M. Michel Ménard, Mme Dominique Nachury, Mme Maud Olivier, Mme Barbara Pompili, M. Michel Pouzol, M. Christophe Premat, M. Frédéric Reiss, M. Franck Riester, M. Marcel Rogemont, M. Paul Salen, Mme Claudine Schmid, Mme Julie Sommaruga, M. Claude Sturni, Mme Sylvie Tolmont, M. Stéphane Travert

*Excusés.* – M. Jean-Pierre Allossery, Mme Huguette Bello, M. Bernard Brochand, M. Hervé Féron, M. Jean-Pierre Giran, Mme Sonia Lagarde, Mme Lucette Lousteau, M. Rudy Salles, M. Patrick Vignal

*Assistaient également à la réunion.* – M. Régis Juanico, M. Lionel Tardy, M. François Vannson